

Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

Zoom sur ...

... <u>le rapport 2019 du PNUD sur l'Indice de développement humain (IDH)</u>

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) vient de publier l'édition 2019 de son rapport sur le développement humain. L'IDH 2018 (l'Indice de développement humain porte sur l'année précédente), indice phare de ce rapport, est un indice statistique composite qui évalue le niveau de développement humain de 189 pays à travers trois axes: le revenu (revenu national brut par habitant), l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation. Il est gradué sur une échelle allant de 0 (très faible niveau de développement humain) à 1 (niveau élevé) et est divisé en 4 catégories : indice de développement très élevé (lorsque l'IDH atteint 0,8) ; indice de développement élevé (0,7); indice de développement moyen (0,55); indice de développement faible (inférieur à 0,55). L'IDH moyen à l'échelle mondiale se situe à 0,731.

Les efforts à effectuer en faveur d'un développement humain égal et durable restent importants

Intitulée « Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIème siècle », cette édition 2019 est consacrée à l'analyse des inégalités de développement humain à travers le monde. Rappelant en introduction la vague de manifestations ayant touché plusieurs pays ces derniers mois et dont le dénominateur commun semble être le mécontentement grandissant face aux inégalités, le rapport dégage 5 messages clés :

- les disparités de l'IDH à travers le monde demeurent importantes en dépit des progrès réalisés dans la réduction de privations extrêmes;
- les inégalités de développement humain prennent de nouvelles formes au XXIème siècle, notamment sous l'effet du réchauffement climatique et des bouleversements technologiques : i) d'un côté, les inégalités de capabilités de base qui vont de pair avec les plus graves privations se résorbent, à l'instar des inégalités d'espérance de vie à la naissance, ii) de l'autre, les inégalités de capabilités plus avancées se creusent entre les pays. Par exemple, dans les pays où l'IDH est très élevé, la proportion d'adultes ayant fait des études supérieures augmente plus de six fois plus vite et le

- nombre d'abonnements au haut débit fixe près de 15 fois plus vite que dans les pays où l'IDH est faible.
- les inégalités s'accumulent tout au long de la vie, traduisant souvent de graves déséquilibres de pouvoir;
- l'évaluation et la gestion des inégalités de développement humain exigent une révolution des méthodes de mesure;
- les inégalités peuvent être résorbées à condition d'agir rapidement, ce qui nécessite une réaction politique forte prenant en compte les nouvelles formes d'inégalités précédemment évoquées.
- De nouvelles inégalités émergent à mesure que l'Afrique gagne du terrain sur le plan du développement

Avec une espérance de vie en augmentation de plus de 11 ans entre 1990 et 2018, l'Afrique a connu l'une des améliorations les plus significatives en matière de développement humain ces dernières décennies. Pour la première fois cette année, un pays africain – les Seychelles – est même entré dans le groupe des pays à l'IDH très élevé.

Cependant, alors même que les disparités de niveau de vie de base s'estompent et qu'un nombre sans précédent de personnes échappent à la pauvreté, le rapport note que les conditions nécessaires à l'épanouissement ont évolué : dans ce contexte, de nouvelles inégalités se creusent avec les pays à IDH plus élevé, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur, de l'accès au haut débit ou encore de la résilience face au changement climatique. Par ailleurs, en dépit des progrès réalisés, l'IDH moyen des pays d'Afrique subsaharienne demeure le plus faible du monde, à 0,541 (contre 0,642 pour l'Asie du Sud). Le sous-continent pourrait concentrer 9 personnes en situation d'extrême pauvreté sur 10 d'ici 2030, soit 300 millions de personnes, notamment du fait de sa croissance démographique.

Ainsi, selon le rapport, l'Afrique subsaharienne fait face à un double défi consistant à faire en sorte que les pays qui sont le plus en retard progressent dans les domaines essentiels, tout en ouvrant la voie à ceux qui sont plus avancés pour suivre le rythme des nouvelles exigences du monde actuel en termes de niveau de vie.

De plus, les pays africains se caractérisent par de fortes inégalités en leur sein. L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) tient compte non seulement des avancées moyennes



d'un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu, mais examine aussi la façon dont ces avancées sont réparties parmi sa population en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son degré d'inégalité. Or, d'après l'IDHI qui accompagne le rapport, le continent subit la plus forte perte de valeur de développement humain attribuable aux inégalités au niveau régional. La répartition inégale de l'éducation, de la santé et du niveau de vie entrave ainsi les progrès réalisés.

Les pays d'Afrique de l'Ouest demeurent parmi les pays dont l'IDH est le plus faible au monde et les inégalités les plus fortes

Parmi les pays de notre zone, seul le Cap-Vert (126ème avec un IDH à 0,651) est classé dans la catégorie des pays à IDH moyen – les 13 autres se situant dans la catégorie des pays à IDH faible (de la 161ème place pour la Mauritanie jusqu'à la dernière place pour le Niger), et même en-deçà de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (à 0,541). A l'exception du Liberia (-0,01

points), tous ont connu une évolution faible, mais positive de leur indice – jusqu'à +0,07 points pour le Burkina Faso. Cependant, la Mauritanie (-2 places), le Togo (-1), le Liberia (-3) et la Guinée-Bissau (-1) déclinent dans le classement par rapport à l'année précédente.

Il est intéressant de noter que les classements selon l'IDH du Mali (à 17 places près), de la Mauritanie (17), de la Côte d'Ivoire (16), du Sénégal (12), de la Guinée (10) et du Burkina Faso (8) se situent bien en-deçà de leurs classements en termes de RNB par habitant – ce qui pourrait témoigner d'une inégale répartition des richesses au sein de ces pays. L'espérance de vie enregistrée en Côte d'Ivoire (57,4 ans) est en particulier remarquablement faible au regard de son RNB par habitant. Les pertes enregistrées par l'IDHI de chaque pays par rapport à leur IDH sont d'ailleurs supérieures à la moyenne du continent (30,5%) – elle-même supérieure à la moyenne mondiale – à l'exception du Burkina Faso (30,1%) et du Niger (27,9%).

Pays d'Afrique de l'Ouest		IDH		Com	posants de l'I	DH		IDHI	Différence		
	Rang 2018	Gain par rapport à 2017	Score	Espérance de vie à la naissance	Education moyenne (années)	RNB par habitant (USD)	Score	Perte par rapport à l'IDH	Différence de rang avec l'IDH	entre le rang selon le RNB/habitant et le rang selon l'IDH	
Cap Vert	126	+2	0,651	72,8	6,2	6 513	-	-	-	-1	
Ghana	142	-2	0,596	63,8	7,2	4 099	0,427	28,3%	-3	-2	
Nigéria	158	-1	0,534	54,3	6,5	5 086	0,349	34,6%	-5	-22	
Mauritanie	161	-2	0,527	64,7	4,6	3 746	0,358	32,1%	1	-17	
Bénin	163	0	0,52	61,5	3,8	2 135	0,327	37,1%	-6	+2	
Côte d'Ivoire	165	0	0,516	57,4	5,2	3 589	0,331	35,8%	-3	-16	
Sénégal	166	0	0,514	67,7	3,1	3 256	0,347	32,5%	2	-12	
Togo	167	-1	0,513	60,8	4,9	1 593	0,350	31,7%	6	+10	
Gambie	174	+4	0,466	61,7	3,7	1 490	0,293	37,2%	-8	+4	
Guinée	174	+1	0,466	61,2	2,7	2 211	0,310	33,4%	-1	-10	
Liberia	176	-3	0,465	63,7	4,7	1 040	0,314	32,3%	2	+9	
Guinée-Bissau	178	-1	0,461	58	3,3	1 593	0,288	37,5%	-5	-2	
Sierra Leone	181	0	0,438	54,3	3,6	1 381	0,282	35,7%	-3	+1	
Burkina Faso	182	+1	0,434	61,2	1,6	1 705	0,303	30,1%	5	-8	
Mali	184	0	0,427	58,9	2,4	1 965	0,294	31,2%	3	-17	
Niger	189	0	0,377	62	2	912	0,272	27,9%	3	-3	
Afrique subsaharienne	-	-	0,541	61,2	5,7	3 443	0,376	30,5%	-	-	
Monde	-	-	0,731	72,6	8,4	15 745	0,584	20,2%	-	-	



ACTUALITE REGIONALE

Lancement de l'appel à candidatures « 1 000 entrepreneurs » pour le Sommet Afrique-France

Annoncé lors de la conférence de presse de présentation du Sommet Afrique-France 2020 qui se tenait à Bordeaux le 17 septembre 2019, le Challenge des 1 000 est une initiative conjointe de Digital Africa et du Sommet. L'État invitera à Bordeaux 1 000 entrepreneurs africains à venir présenter leurs solutions à la Cité des Solutions, un salon dédié aux projets et aux solutions pour la ville et les territoires durables qui se tiendra lors de la 28ème édition du Sommet Afrique-France les 4, 5 et 6 juin 2020. Les entrepreneurs pourront présenter leurs entreprises ou projets, partir à la recherche de financements, de partenaires et s'exprimer sur leurs innovations et préoccupations lors du Sommet, sur la Cité des Solutions. Consultez ce lien pour vous renseigner et candidater!

La BCEAO maintient inchangée la politique monétaire de la zone UEMOA

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO tenait, le 4 décembre, sa 4^{ème} réunion ordinaire au titre de l'année 2019 à Dakar (Sénégal), sous la présidence du gouverneur de la Banque centrale (BCEAO) Tiémoko Meyliet Koné. A l'issue de cette rencontre, le CPM a annoncé sa décision de laisser inchangée la politique monétaire de l'UUEMOA, avec notamment le maintien du taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,5%, ainsi que de celui du taux d'intérêt du quichet de prêt marginal à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure également fixé à 3%. Cette décision s'appuie sur les évolutions récentes de la conjoncture économique internationale et régionale rappelées par le CPM dans son communiqué, notamment : (i) la hausse de 2,4% de l'indice des cours des matières premières non énergétiques exportées par les pays de l'UEMOA entre juin et septembre 2019 (tirée essentiellement par l'augmentation des prix de l'or, de la noix de cajou et de l'uranium) ; (ii) le renforcement du dynamisme de l'activité économique dans l'Union au 3ème trimestre 2019, avec un taux d'accroissement du PIB en termes réels à 6,6% en q.a. (contre 6,4% le trimestre précédent) ; (iii) la réduction du déficit global, base engagements, dons compris, qui s'est situé à 2,7% du PIB, contre 3,3% sur la même période de l'année précédente ; (iv) la légère décélération de la masse monétaire au 3^{ème} trimestre 2019, en liaison avec le ralentissement des créances intérieures, et la consolidation des réserves de change à 4,8 mois d'importations à fin septembre 2019 ; (v) le maintien du taux d'intérêt moyen trimestriel à un taux quasi-stable de 2,7% sur le marché monétaire ; (vi) la baisse du niveau général des prix à la consommation à -1% au 3^{ème} trimestre 2019, après -0,7% au 2^{ème} trimestre.

Clôture de la COP25 à Madrid

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP25) se tenait à Madrid, en Espagne, du 2 au 13 décembre 2019. Les discussions ont notamment porté sur les dispositions de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui permettraient aux pays d'atteindre les résultats d'atténuation au niveau national par le biais de mécanismes du marché tels que les marchés de droits d'émission de carbone. Le président de la République du Congo était le seul Président du continent à avoir fait le déplacement. Une délégation de l'Union Africaine (UA) était également à Madrid pour présenter les activités des initiatives africaines clés dont <u>l'Initiative d'adaptation pour l'Afrique</u> et <u>l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables</u>, soutenue par la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Agence française de développement (AFD). La BAfD a présenté un guide numérique pour aider les pays africains dans la planification de la mise en œuvre des programmes internationaux relatifs au développement et au climat. Enfin, il a été annoncé que le Gabon prendrait la tête du Groupe des négociateurs africains sur le climat en janvier 2020, présidé ces deux dernières années par l'Egypte. Pour rappel, l'Afrique accueille 17% de la population mondiale mais ne représente que 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'orientation des politiques étatiques africaines vers les énergies propres représente un enjeu majeur dans l'atteinte des objectifs fixés par les accords de Paris en 2015, alors que deux tiers de la population africaine vivent encore sans électricité.

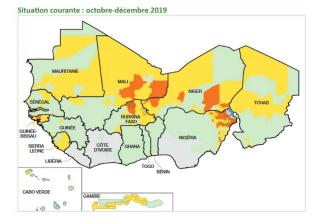


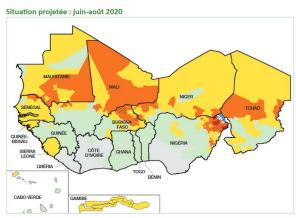
Retrait de la SIPH de la bourse de Paris

Conformément au souhait de ses deux actionnaires principaux, <u>la Société Internationale de Plantation d'Hévéas (SIPH) – premier producteur de caoutchouc en Afrique – a été retirée de la Bourse de Paris</u>, mardi 10 décembre 2019, selon l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les deux principaux actionnaires de la société, le français Michelin et l'ivoirien Sifca, ont désormais acquis suffisamment du capital - 93,57 % à eux deux dont 55,59 % pour Sifca et 37,98 % pour Michelin - pour imposer ce retrait. SIPH est spécialisée dans la production, l'usinage et la commercialisation de caoutchouc naturel à usage industriel, principalement dans l'activité pneumatique. La société exploite plus de 40 000 hectares en Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et au Liberia, avec un niveau de production actuel de quelque 290 000 tonnes par an.

Situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest : 9,4 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate

Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RCPA) – une plateforme de concertation autour des enjeux alimentaires et nutritionnels au Sahel et en Afrique de l'Ouest, composée des Etats d'Afrique de l'Ouest, d'institutions régionales comme l'UEMOA, la CEDEAO et l'OCDE, d'ONG, ou encore de partenaires au développement comme le Programme alimentaire mondial – organisait le 9 décembre sa 35^{ème} réunion annuelle au Centre de conférences de l'OCDE à Paris. La rencontre était dédiée à l'analyse de la situation agropastorale, alimentaire et nutritionnelle de la région. A cette occasion, le RCPA a publié une étude réalisée entre octobre et novembre 2019 dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest (de la Mauritanie au Tchad, Libéria et Cameroun exclus). D'après les résultats de cette étude, environ 9,4 millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire immédiate dans la zone au 4^{ème} trimestre 2019, dont 4 millions au Nigéria, 1,5 million au Niger et 1,2 million au Burkina Faso. La situation pourrait s'aggraver (jusqu'à 14,4 millions de personnes pendant la période de soudure en juin-août 2020) en raison de la crise sécuritaire, qui a déjà provoqué une forte augmentation du nombre de déplacés. Les personnes déplacées sont en effet particulièrement touchées par l'insuffisance alimentaire et sont nombreuses au nord du Burkina Faso (480 000 personnes), au nordouest du Nigéria (310 000 personnes) et au Niger (180 00 personnes). Le Nigéria compte par ailleurs près de 1,9 million de personnes déplacées internes. Aussi, l'étude du RPCA attire l'attention des décideurs politiques sur le poids croissant de la crise sécuritaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, engendrant : i) des pertes de productions vivrières (abandon de champs de culture, perte de moyens de production et de cheptel) ; ii) de fortes perturbations des marchés ; et iii) une dégradation et une inaccessibilité des infrastructures socio-éducatives et sanitaires. Le fonctionnement des marchés est également perturbé par l'insécurité civile, la recrudescence du grand banditisme, mais aussi la fermeture par le Nigéria de ses frontières avec le Bénin et le Niger. Le risque alimentaire repose d'ailleurs finalement peu sur les carences de la production agropastorale, qui a été globalement bonne cette dernière saison avec 75,1 Mt de céréales produites, soit une hausse de +14,2 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.





S'agissant du Mali, <u>sur lequel le RCPA publie une étude spécifique</u>, le réseau note que le nombre de personnes ayant besoin d'assistance immédiate (648 000, soit 3,2% de la population totale) a doublé par rapport à



l'année précédente sur la même période et pourrait même atteindre 1,1 million d'ici juin-août 2020. Ces personnes sont situées principalement au centre et au nord du pays. Outre le déplacement des populations et les dysfonctionnements de marché engendrés par la crise sécuritaire, l'étude identifie les inondations survenues en juillet-août 2019 comme un facteur supplémentaire de la détérioration de la situation alimentaire ces derniers mois. Au Burkina, les populations exposées (5,9% de la population totale) sont concentrées dans les régions du Centre-Nord (35%), du Sahel (19%) et de l'Est (12%). Le nombre de personnes ayant besoin d'assistance immédiate (1,2 million) pourrait augmenter à 1,8 millions d'ici juin-août 2020. En conclusion de leur 35 ème réunion annuelle, les membres du RPCA ont exhorté les gouvernements et leurs partenaires à s'engager davantage dans la concrétisation de la Déclaration de Banjul formulée lors de la 34^{ème} réunion annuelle du RCPA en 2018 appelant à « agir dans la durée pour inverser les tendances nutritionnelles négatives et dévastatrices ». Ces déclarations interviennent alors que la situation sécuritaire dans la bande sahélienne s'est notablement dégradée ces derniers mois. Le 10 décembre, 71 militaires de l'armée nigérienne sont morts dans l'attaque d'un camp militaire à Inates, dans l'Ouest du Niger. Le président française Emmanuel Macron a décidé, en accord avec son homologue nigérien Mahamadou Issoufou, de reporter à début 2020 le sommet avec les dirigeants des cinq pays du Sahel prévu le 16 décembre à Pau. Le sommet sera consacré à l'opération Barkhane et à la force conjointe du G5 Sahel.

BURKINA FASO

Adoption de la loi de finances initiale (LFI) 2020.

La loi de finances initiale (LFI) du budget de l'Etat pour l'exercice 2020, a été adoptée par l'Assemblée nationale le 5 décembre 2019, par 87 voix contre 39 abstentions, motivées par des dépenses en matière de défense et de sécurité jugées insuffisantes. Les prévisions de recettes sont 2 217 Mds FCFA (3,4 Mds EUR), en hausse de +13,4%, et celles des dépenses 2 502 Mds FCFA (3,8 Mds EUR), soit +13,1%. Le déficit serait d'environ 285 Mds FCFA (+10,2%), soit 3% du PIB. Les budgets de la Défense et de la Sécurité, s'élèvent respectivement à 220 Mds FCFA (335 M EUR, + 5%) et 104 Mds FCFA (158 M EUR, +4%). Les dépenses courantes en hausse de 3,7%, représentent 86,8% des recettes propres. Les dépenses de personnel sont les plus importantes (53,6%), suivies des dépenses de transferts courants (17,6%), et des dépenses d'acquisition de biens et de services (12%). Les dépenses en capital sont de 863 Mds FCFA, en accroissement de 36,3% en g.a.. En matière d'investissements, la priorité est accordée au renforcement des projets prioritaires du gouvernement : centre de santé de cancérologie, centre de neurologie, infrastructures scolaires et de santé, infrastructures hydrauliques et routières. Les investissements sur ressources propres en hausse de 42,8% sont prévus à 475 Mds FCFA (724,1 M EUR). Les investissements sur ressources extérieures (dons et de prêtsprojets), s'élèvent à 377 Mds FCFA (574,7 M EUR). Le coût des élections couplées, présidentielle et législative, se chiffre à 94,9 Mds FCFA (145 M EUR).

Financement de 19,4 M USD du Projet d'appui à la promotion des filières agricoles par l'OFID

Le 2 décembre 2019, le ministre en charge des Finances, Lassané Kaboré et le firecteur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), Dr Abdulhamid Alkhalifa, ont signé un accord de prêt d'un montant de 19,4 M USD au profit du Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA). Ce projet vise la réalisation des infrastructures agricoles de soutien à la production agricole, en particulier les activités suivantes : réhabilitation de 3000 ha de pistes de desserte et 5 nouveaux centres de ressources en entrepreneuriat rural. D'un coût total de 71,7 M USD, ce projet est également financé, en plus de l'OFID, par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) à hauteur de 38 M USD, le gouvernement burkinabè avec 6,4 M USD et les bénéficiaires directs 7,3 M USD.

Lancement officiel des activités de la start-up WIZALL spécialisée dans les paiements électroniques

WIZALL, start up spécialisée dans les paiements électroniques, détenue en majorité depuis moins d'un an par le groupe Banque centrale Populaire (BCP), et partenaire de TOTAL depuis 2015, a officiellement lancé ses activités au Burkina Faso le 5 décembre. Fondée à Dakar en 2015, WIZALL avait déjà lancé ses activités en Côte d'Ivoire en mars de cette année. A l'occasion de la cérémonie de lancement à Ouagadougou, Sébastien



Vetter, cofondateur et DG du groupe a souligné la volonté du groupe de se déployer prochainement au Mali et plus largement en Afrique de l'Ouest. Basé sur une stratégie B to B to C, WIZALL, qui cible principalement les entreprises, ONG et administrations, propose une interface dédiée aux opérations de paiements (salaires, bourses d'études, allocations) mais aussi de collecte. Cette solution, gratuite pour l'utilisateur final, fonctionne avec tous les opérateurs et ne nécessite pas d'ouverture de compte.

CAP-VERT

La Banque centrale maintient la politique monétaire

Lors de sa dernière réunion ordinaire, <u>le Comité de politique monétaire a décidé de proposer au Conseil d'administration de la Banque centrale du Cap-Vert un maintien de l'orientation actuelle de la politique monétaire</u> en raison de la bonne évolution des indicateurs macrofinanciers. L'inflation est restée mesurée, à +1,1% en moyenne annuelle en octobre ; le compte courant s'est amélioré avec un déficit de 26,2 M EUR au troisième trimestre, un montant trois fois inférieur à la même période l'année dernière, surtout en raison de la hausse des exportations de services ; et les réserves ont cru d'environ 92 M EUR.

COTE D'IVOIRE

Adoption de la 6ème revue du programme avec le FMI

Le Conseil d'administration du Fonds vient d'adopter la 6ème revue du programme économique et financier avec la Côte d'Ivoire, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et de l'Accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC). L'adoption de la revue a permis un décaissement immédiat de 133,4 M USD en faveur du pays, ce qui porte à environ 896,7 M USD (100% quote-part du pays) le montant total décaissé depuis le début du programme en décembre 2016. L'exécution du programme a été jugée satisfaisante. Le Fonds souligne le maintien de la trajectoire de croissance soutenue (7,5% en 2019) et les bonnes perspectives à moyen terme (6,4% à l'horizon 2024). Les autorités devraient poursuivre les efforts en matière de consolidation budgétaire, pour respecter dès fin 2019 un déficit budgétaire de 3% du PIB en 2019, conforme à la norme de convergence communautaire. Cette consolidation serait possible grâce à l'effet combiné des économies de dépenses budgétaires et des mesures de mobilisation de recettes intérieures (élargissement de l'assiette fiscale, rationalisation des exonérations et la digitalisation de l'administration fiscale). A noter qu'à la demande des autorités ivoiriennes, le Conseil d'administration du Fonds a décidé de prolonger la durée du programme d'un an. Cette décision porte le financement total du programme à 1,2 Md USD, soit à 130% de la quote-part de la Côte d'Ivoire.

Accord de partenariat économique entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne : la mise en œuvre de la 1ère phase de démantèlement tarifaire effective depuis le 9 décembre 2019

La mise en œuvre de la première phase de démantèlement tarifaire de l'Accord de Partenariat Economique entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne est effective depuis le 9 décembre 2019. Cet accord de libre-échange réciproque, conclu en 2008 et entré en vigueur en 2018, prévoit un calendrier de libéralisation tarifaire en 5 phases sur la période 2019-2029, sur le principe de suppression immédiate et non progressive des taux. L'offre d'accès comporte 6128 lignes tarifaires dont 88% des lignes à libéraliser en 10 ans (répartis en catégorie A, B et C en fonction du degré de transformation, notamment) et 730 produits exclus (« catégorie D » non libéralisée). La première phase de démantèlement tarifaire porte sur 1 115 lignes tarifaires du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO appliqué en Côte d'Ivoire, disponible sur le <u>site internet de la Direction générale des Douanes</u> ivoiriennes. Les produits couverts par ces lignes, identifiés et reconnus originaires de l'Union européenne, sont exemptés de droits de douane lors de leur importation en Côte d'Ivoire pour la mise à la consommation. En contrepartie, l'accord garantit aux exportations ivoiriennes, notamment le cacao, la banane et les conserves de thon, un accès au marché de l'Union européenne en franchise de droits de douane, également. La Côte d'Ivoire et l'Union européenne sont activement engagées en faveur de l'APE régional avec l'Afrique de l'Ouest qui, une fois adopté, succédera à l'APE intérimaire. Pour plus d'informations sur l'APE de la Commission européenne. Pour rappel, les exportations de la



Côte d'Ivoire vers l'UE (4,7 Mds EUR, dont 600 M EUR vers la France) ont représenté 41% des exportations totales ivoiriennes en 2018. Les importations de biens européens étaient chiffrées à 3 Mds EUR.

Exécution budgétaire satisfaisante à fin septembre 2019

Selon le gouvernement, <u>les ressources budgétaires mobilisées à fin septembre 2019 ont été de 4 544,7 Mds FCFA (6,9 Mds EUR)</u>, soit un taux de réalisation de 95,3% par rapport aux prévisions arrêtées lors de la 6ème revue du programme avec le FMI. Les recettes fiscales ont été collectées à hauteur de 2 683,1 Mds FCFA (4,1 Mds EUR), avec un écart positif de 19,8 Mds FCFA (30 M EUR) par rapport à l'objectif. La bonne tenue d'un certain nombre de postes, notamment sur les revenus du pétrole et du gaz, les importations, la TVA, les patentes et licences, a pu compenser les évolutions moins favorables des taxes à l'exportation (effet volume sur les ventes de cacao) et des droits d'enregistrement et de timbre. Parallèlement, les dépenses exécutées à fin septembre 2019 s'élèvent globalement à 4 542,5 FCFA (6,9 Mds EUR), soit un taux d'exécution de 98,8%. Les dépenses d'investissement (hors dépenses de sécurité et d'élections), ont enregistrées un taux d'exécution de 92,7%. Au total, le déficit budgétaire à fin septembre 2019 ressort ainsi à 594,6 Mds FCFA (906,5 M EUR), pour un niveau plancher de -614 Mds FCFA (936 M EUR) tel que fixé dans le cadre du programme avec le FMI. Pour mémoire, le budget global pour l'année 2019 a été voté à 7334,3 Mds FCFA (11,2 Mds EUR) et vise un déficit de 3% du PIB conforme au critère de convergence de l'UEMOA.

Situation des opérations de passation des marchés publics à fin septembre 2019

Le montant des marchés approuvés à fin septembre 2019, s'élève à 948,8 Mds FCFA (1,4 Md EUR), soit une baisse de 8,7% en glissement annuel (g.a.). Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 72% des marchés approuvés à fin septembre 2019, soit une baisse de 7,4 points de pourcentage en g.a. Les procédures non concurrentielles représentent 25,8% du montant des marchés approuvés, soit une hausse de 6,8 points en g.a. Concernant les marchés de gré à gré, ils représentent 7,9% du montant des marchés approuvés à fin septembre 2019 contre 12,7% en septembre 2018, soit une baisse de 4,8 points. Le gouvernement indique que la part des marchés attribués aux PME est passée de 15,6% à fin septembre 2018 à 46,6% à fin septembre 2019.

Appuis financiers de l'AFD en faveur du secteur éducatif et pour la construction de deux grands marchés

Le porte-parole du gouvernement Sidi Toure a annoncé le 4 décembre la ratification de la convention de crédit signée entre l'AFD et l'État ivoirien. La convention accorde un appui financier d'un montant de 19,7 Mds FCFA (30 M EUR) en faveur du secteur éducatif. Cet appui financier s'inscrit dans le cadre du programme social du gouvernement (PS-Gouv) qui vise à améliorer l'accès à l'éducation. Par ailleurs, à l'occasion du Conseil des Ministres du 11 décembre, <u>a été ratifiée une convention de crédit signée avec l'AFD accordant 59 Mds FCFA (90 M EUR)</u> pour la construction de deux grands marchés couverts et leurs abords, dans la ville de Bouaké et dans la commune de Yopougon.

Signature du contrat de concession entre EDF, Meridiam et Biokala et le gouvernement ivoirien pour la centrale à biomasse Biovéa

L'État de Côte d'Ivoire et la société de projet Biovéa Energie, composée d'EDF, de Meridiam et de Biokala (filiale du groupe SIFCA) ont signé un contrat de concession le 9 décembre 2019, portant sur la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale à biomasse d'une puissance de 46 MW sur une période de 25 ans. Les prochaines étapes sont le démarrage des travaux au 2ème semestre 2020 et le début de l'exploitation mi-2023. La centrale à biomasse sera située à Aboisso, à 100 km d'Abidjan, dans la région du Sud-Comoé. La centrale sera la plus grande infrastructure énergétique d'Afrique de l'Ouest alimentée par des résidus agricoles et fournissant de l'électricité pour 1,7 millions de personnes. L'investissement total représente près de 200 M EUR, financés par le consortium et des partenaires comme Proparco, filiale de l'AFD. Les négociations entre le consortium et les autorités ont été appuyées et coordonnées par le Service économique régional de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Ce projet s'inscrit dans le Plan d'Actions National des Energies Renouvelables de la Côte d'Ivoire dont l'objectif est de porter à 42% la part des énergies



renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030. La biomasse est issue des feuilles de l'arbre de palmier, ce qui contribue à créer près de 20% de revenus additionnels pour les agriculteurs qui alimenteront la centrale. Les cendres émises pourront également bénéficier aux agriculteurs sous forme d'engrais. La construction de la centrale devrait créer au moins 500 emplois localement et plus de 1 000 emplois à temps plein seront générés durant la phase d'exploitation.

Livraison de 450 nouveaux bus à la SOTRA en 2020

La Société des Transports Abidjanais (SOTRA) va renforcer son parc automobile en 2020 avec la livraison de 450 nouveaux bus. Un accord commercial a été signé entre Meité Bouake, directeur général de la SOTRA et Frédéric Morsing directeur général de Scania, groupe suédois en charge de la commande. Parmi les 450 bus commandés, 50 seront des bus au gaz. Cet accord fait suite à l'accord signé en 2017 avec l'indien Tata Motors pour 500 bus et avec l'italien IVECO en 2018 et 2019 pour 1 000 bus.

Ratification d'un accord de prêt avec le Fonds saoudien de développement (FSD) pour la construction du CHU d'Abobo

À l'occasion du Conseil des Ministres du 11 décembre 2019, a été ratifié un accord de prêt signé avec le FSD d'un montant de 13,4 Mds FCFA (20,4 M EUR), destinés à financer la construction du Centre Hospitalier Universitaire d'Abobo. Le Centre Hospitalier Universitaire d'Abobo sera d'une capacité de 600 lits. Cet accord de financement avait été signé en octobre 2019 à l'occasion du déplacement du Vice-Président et Directeur général du FSD, qui avait également engagé son institution à financer le Programme pilote de développement des infrastructures dans les régions du Poro et du Bounkani, à hauteur de 9 Mds FCFA (environ 13,8 M EUR).

Lancement de la construction de 3 000 logements sociaux à Songon

<u>Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme a lancé le 9 décembre les travaux de construction de 3 000 logements sociaux à Songon</u>. Le chantier de construction a été accordé à la filiale du groupe ivoirien SNEDAI Marylis BTP. La cité, construite sur 30 ha s'inscrit dans <u>la redynamisation du programme présidentiel de logements sociaux et économiques lancé en 2011.</u>

GAMBIE

Nouvelle aide budgétaire de 2 M EUR du gouvernement français

L'Agence française de développement et le ministère des Finances et des affaires économiques gambien ont signé un accord pour l'octroi d'une aide budgétaire supplémentaire de 2 M EUR à la Gambie. Cet appui vise à préserver les dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté et soutenir les efforts de consolidation budgétaire du gouvernement. Cette aide budgétaire suit une précédente subvention de 5 M EUR octroyée en 2018 et vient s'ajouter aux 50 M EUR d'aide annoncés par la France à la Conférence des bailleurs de mai 2018.

GUINEE

9 Mds USD investis dans le Plan national de développement économique et social 2016-2020 depuis son lancement

Le Premier ministre guinéen a présidé, le 11 décembre 2019, les travaux de lancement de la première revue de performance du <u>Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020)</u>, au titre de l'année 2018. A cette occasion, il a indiqué que la Guinée avait investi plus de 9 Mds USD dans des projets et programmes du PNDES depuis son lancement. Pour rappel, le gouvernement avait réuni ses partenaires techniques et financiers en novembre 2017 à Paris et reçu des promesses de financement à hauteur de 21,7 Mds USD pour la mise en œuvre de ce Plan national. D'après le Premier ministre, selon les premières conclusions de la revue, les actions programmées en 2018 ont connu un meilleur rythme d'exécution qu'en 2017.



Nomination de l'ancien Premier ministre Mamady Youla au poste de PDG de la SMFG

L'ancien Premier ministre Mamady Youla a été nommé PDG de la Société des mines de fer de Guinée (SMFG). Pour rappel, Mamady Youla était le directeur général de la Guinea Alumina Corporation (GAC) de 2004 à 2015, avant sa nomination au poste de Premier ministre (exercé de décembre 2015 à mai 2018). La SMFG, filiale de la société américaine High Power Exploration Inc., détient la concession du développement, la construction et la future exploitation du projet des gisements de fer de haute teneur du Nimba, située en Guinée forestière. Il y a un mois, l'appel d'offre pour les blocs 1 et 2 de l'immense gisement de Simandou avait été remporté par la Société minière de Boké (un consortium asiatico-guinéen), après avoir été retiré à la fin des années 2010 au groupe BSGR. Selon les estimations géologiques, la Guinée disposerait des plus importantes réserves mondiales non exploitées de fer à haute teneur. Le fer est l'une des nombreuses ressources minières du pays (plus de 200 M USD d'exportations en 2018 selon la CNUCED), qui exporte principalement de la bauxite (1,6 Md USD en 2018, soit plus 40% de ses exportations) et de l'or (1,4 Md USD, soit 34%).

LIBERIA

Le FMI approuve un accord quadriennal de 213,6 M USD au titre d'une Facilité élargie de crédit

Le Conseil d'administration du Fonds a approuvé le 11 décembre un accord de quatre ans au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) avec le Libéria, d'un montant de 155 M DTS (213,6 M USD). Cette décision permet le décaissement immédiat de 17 M DTS (23,4 M EUR). Le pays devrait enregistrer une contraction de son PIB de -1,4% en 2019, contre une croissance initialement prévue à +0,4%, et une inflation de plus de +20%. Les priorités retenues pour ce programme entendent rétablir un cadre macroéconomique stable en se focalisant sur une consolidation budgétaire et la mise en place d'une politique monétaire moderne axée sur la stabilité des prix. Ce programme aura également un rôle de catalyseur pour les financements des bailleurs de fonds, qui assurent actuellement l'essentiel des dépenses en capital du pays. Selon les prévisions du FMI, la mise en place de ce programme permettrait un retour à la croissance dès 2020, à +1,5%.

9 licences pétrolières bientôt soumises à un appel d'offres par le gouvernement libérien

Le Gouvernement libérien, par l'intermédiaire de l'Autorité de réglementation pétrolière du Libéria (LPRA), a annoncé que plusieurs blocs seront offerts lors du prochain cycle d'octroi de 9 licences pétrolières prévu en avril 2020. Ces blocs d'exploration concernent le bassin Harper, l'une des dernières régions inexplorées et non forées au large de l'Afrique de l'Ouest. La société d'exploration norvégienne TGS, qui dispose d'une large gamme de données multiclients sur une grande partie de l'offshore libérien, appuiera le programme avec notamment 5 272 km² de données 2D et 6276 km² de données sismiques, gravimétriques et magnétiques 3D.

Sime Darby Plantation vend sa concession d'huile de palme à une société locale

Le groupe malaisien Sime Darby Plantation, le plus grand planteur de palmiers à huile au monde par la taille de ses terres, a annoncé le 6 décembre 2019 qu'il vendrait sa concession d'huile de palme détenue au Liberia à une société locale. La concession, signée en 2009 pour une durée de 63 ans, porte sur une surface de 220 000 hectares au nord-ouest du pays – soit un cinquième du patrimoine foncier mondial de Sime Darby. Selon le communiqué de l'entreprise, cette décision s'inscrit dans le cadre de son exercice actuel de monétisation de ses actifs, qui comprend le désinvestissement des actifs sous-performants ou des actifs qui ont atteint leur pleine valeur potentielle de cession. Le groupe, qui a investi plus de 200 M USD dans le pays, aurait enregistré une dépréciation de ses actifs de 51,3 M USD en 2017 puis de 27 M USD en 2018. Sime Darby a indiqué négocier avec l'entreprise MANCO Mano Palm Oil Industries (du groupe Mano Manufacturing Company, le plus grand fabricant de produits ménagers du pays). L'accord pourrait être signé d'ici la fin de l'année et la transaction finalisée au cours du premier trimestre 2020. Mano Palm Oil est l'un des principaux acheteurs de l'huile de palme de Sime Darby depuis 2015.



MAURITANIE

Adoption de la 4ème revue du programme avec le FMI

Le Conseil d'administration du Fonds vient d'adopter la 4^{ème} revue du programme économique et financier avec la Mauritanie, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). L'adoption de la revue permet un décaissement immédiat de 22,8 M USD en faveur du pays, ce qui porte à environ 114 M USD le montant total décaissé depuis le début du programme, fin 2017. Le Conseil d'administration a approuvé la demande de dérogation formulée par les autorités pour non-respect du critère de performance relatif aux emprunts non concessionnels. Au cours de la même réunion, il a également adopté la consultation 2019 au titre de l'article IV. Le Fonds souligne le renforcement de la croissance économique en 2019 (à +6,9%, contre +3,4% en 2018) et les bonnes perspectives en 2020 (+6,3%), mais rappelle la menace sécuritaire et les risques soulevés par la volatilité des prix des matières premières. Selon le Fonds, la poursuite de la discipline politique, la mise en œuvre des réformes structurelles et l'augmentation des dépenses sociales et d'infrastructure prioritaires seront nécessaires pour parvenir à une croissance plus inclusive et réduire la pauvreté et les inégalités, tout en renforcant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Les dépenses dans les secteurs de l'éducation, la santé, la protection sociale sont jugées prioritaires et nécessitent une augmentation de la mobilisation des recettes intérieures. Les services du Fonds appellent également à l'opérationnalisation du nouveau cadre de conduite de la politique monétaire et à l'accroissement de la flexibilité du taux de change afin de faire face aux chocs extérieurs et préserver les réserves officielles.

Repli des échanges commerciaux de la Mauritanie au cours du troisième trimestre 2019

Les échanges commerciaux de la Mauritanie avec le reste du monde, au cours du troisième trimestre 2019, sont évalués à 54,9 Mds MRU (1,3 Md EUR), enregistrant une baisse de -25,1% par rapport au trimestre précédent et une hausse de +26,9% par rapport au même trimestre de 2018. Les importations totales ont atteint 29,7 Mds MRU (715 M EUR) en baisse de -29,1% sur le trimestre, et en hausse de +26,4% sur un an. Les exportations se sont établies à 25,2 Mds MRU (601,4 M EUR), en baisse de -19,7% sur un trimestre et en hausse de +27,5% sur un an. L'Europe reste le premier partenaire commercial du pays, représentant 49,1% des échanges extérieurs mauritaniens (dont 6,8% pour la France). Les exportations de minerai de fer sont en hausse de +6,9% par rapport au trimestre précédent et ont plus que doublé sur un an. La Chine a importé 61,2% du minerai de fer mauritanien.

NIGER

Les travaux du pont Djibo Bakary exécutés à 60%

Le 30 novembre 2019, le Projet multinational de la route transsaharienne (PMRTS) a organisé une excursion sur le chantier de construction du pont de Farié, récemment baptisé Pont Djibo Bakary par le président nigérien en hommage à cette figure de l'indépendance. Réalisés par l'entreprise chinoise China Geo-Engineering corporation Int. (CGCINT), la construction du pont de Djibo Bakary est financée par la Banque africaine de développement (BAfD) à hauteur de 13 Mds FCFA (19,8 M EUR). A l'occasion de cette excursion, le coordinateur national du PMRTS a indiqué que le chantier, lancé en juin 2016, est exécuté à 60%. La finalisation de ce projet contribuera au désenclavement de Téra dans la région de Tillabéri, une localité où les bacs et les piroques demeurent encore pour les populations le seul moyen pour traverser le fleuve Niger.

21 M USD octroyés par les Etats-Unis au Niger au titre de l'aide militaire

Washington a octroyé un don de 21 M USD au Niger pour aider au renforcement de la force anti-djihadiste du G5 Sahel. L'aide militaire américaine est en cours de mise en œuvre depuis une semaine au Niger. Treize blindés de type Mamba, 86 systèmes radio et 4 containers ont déjà été remis au ministère nigérien de l'Armée. 47 véhicules tactiques blindés supplémentaires doivent encore être acheminés, ainsi que des pièces de rechange et des équipements de protection individuels.



SENEGAL

La BID promet entre 80 et 100 M EUR pour la phase 2 du TER

A l'issu du sommet des transformateurs, organisé le 9 décembre à Dakar par la Banque islamique de développement (BID) en partenariat avec le gouvernement du Sénégal afin d'échanger sur les techniques innovantes pour les villes durables, le Président de la BID a annoncé <u>l'octroi d'un financement de 80 à 100 M EUR au Sénégal pour la deuxième phase du projet de Train express régional (TER)</u>. La BID avait déjà contribué à hauteur de 300 M EUR au financement de la première phase du TER. La Banque s'engage également à investir dans le secteur de l'aquaculture et du pétrole et du gaz. A ce titre, le Président a signé un mémorandum d'entente (MoU) avec le ministre de l'Economie, du plan et de la coopération, Amadou Hott, pour le développement du secteur aquacole. La BID aurait investi environ 144 Mds USD auprès de ses pays membres à ce jour, dont 3,3 Mds USD au profit du Sénégal.

La BAfD injecte plus de 62 M EUR pour la DER

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé un financement de 62,8 M EUR au gouvernement du Sénégal, via la Délégation générale à l'entreprenariat rapide des femmes et des jeunes (DER/Fj), pour la mise en œuvre de la première phase de son Projet d'appui et de valorisation des initiatives entrepreneuriales des femmes et des jeunes. Ce projet s'inscrit dans l'objectif du Plan Sénégal Emergent (PSE) de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes à travers la promotion de l'entreprenariat. A terme, le projet doit financer plus 14 000 initiatives entrepreneuriales et générer ou consolider environ 65 000 emplois directs et 89 000 emplois indirects.

186 M EUR de recettes en 2018 pour les industries extractives

D'après le rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), les industries extractives ont généré près de 186 M EUR pour l'économie nationale en 2018, dont 168 M EUR de contribution au budget de l'Etat du Sénégal, soit 4,6%. Les revenus générés par les industries extractives qui atteignaient 193 M EUR en 2017, ont connu une chute de 6,8 M EUR liée à la baisse des contributions du secteur pétrolier.

TOGO

Le gouvernement togolais dote chaque commune d'une trésorerie

Le 5 décembre, le Conseil des Ministres togolais a acté la dotation d'une trésorerie par commune. Cette dotation s'inscrit dans la mise en œuvre de budgets communaux pour lesquels est désormais instaurée la séparation des fonctions d'ordonnateurs (les maires) et les comptables publics. Cette décision vise à être conforme « à la réglementation financière et comptable en vigueur ». Elle est motivée par la nécessité de créer dans les communes « un poste comptable placé sous l'autorité d'un comptable public », relève le communiqué officiel.

Le Système des Nations Unies (SNU) signe avec le Togo un nouveau cadre de coopération pour 109,4 M EUR

Le 9 décembre dernier, la ministre de la Planification du Développement et de la Coopération et le coordonnateur résident du SNU ont signé un nouveau cadre de coopération pour le développement du Togo, pour une période de 5 ans. Evaluées à 72 Mds FCFA (109,4 M EUR), les actions prévues dans ce nouveau document ciblent quatre domaines prioritaires : (i) l'amélioration de l'employabilité et du potentiel entrepreneurial des jeunes et femmes, afin de favoriser l'accès à un emploi décent, (ii) le renforcement de l'accès des populations à un cadre de vie décent et aux ressources durables, (iii) l'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et de qualité et (iv) le renforcement des institutions publiques. Le nouveau cadre retrace la stratégie d'action de l'ensemble du système onusien au Togo (13 institutions onusiennes) pour les cinq prochaines années.



Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Indicateurs Pays	BEN	BFA	CIV	RCI	GMB	GIN	GNB	LBR	MLI	MRT	NER	SEN	SLE	TGO	UEMOA	ASS
Population (M hab.) 2018	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie																
PIB (Mds USD) 2018	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	140,3	1 642,7
PIB / Hab (USD) 2018	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%) 2018	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	6,3	3
Inflation (%) 2018	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques																
Déficit public (%PIB) 2018	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	-3,8	-3,7
Dette publique (%PIB) 2018	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	52,5	48,5
Pression fiscale (%PIB) 2017	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	В	C	В	В	-	C	-	D	D	D	C	В	D	C	-	-
Echanges																
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD)	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	-6,8	-2,6
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	5	5
Aspects qualitatifs																
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	С	C	C	В	-	D	-	D	D	D	С	В	D	C	-	-

<u>Données</u>: FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, A1, A2, A3, A4, B, C, D, E dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD – Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE – La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, A1, A2, A3, A4, B, C, D, E dans l'ordre croissant du risque